



## ORGANISATION DES NATIONS AUTOCHTONES DE GUYANE

**ONAG**

Sous le n°W9C1001858

Siret : 530 277 102 00014 APE : 9499Z

### COMMUNIQUE

Les questions autochtones se retrouvent une fois de plus livrées au bon vouloir de nos politiques. Le positionnement de la Région lors de l'assemblée plénière des Elus du 19/06 en est encore une preuve. L'assemblée plénière du conseil régional a encore reflété les clivages politiques.

Petit rappel : après de vigoureux échanges lors du congrès des élus du 06 mai 2013, quant à la question d'indemnisation des autorités coutumières (par rapport à laquelle la Région a adopté la politique des trois singes) il en était finalement ressorti une résolution pour la mise en place d'une commission chargée de réfléchir sur ce sujet.

Lors de l'assemblée plénière des élus du 19/06, la Région annonce finalement qu'elle s'opposerait à cette résolution du Congrès et a donc voté contre. Cette question devrait être selon Mme Sirdier, 2ème vice-présidente de la Région, traitée uniquement entre le Département et la Région donc en commission paritaire et ce qui suppose de ne pas impliquer l'Etat.

On rend donc à César ce qui est à César, ce sera au Conseil Général de se positionner sur cette question qui dépasse la Région.

Il est une pratique de la Région de réunir, de débattre et de conclure des accords quand les autorités coutumières vont dans le sens de ses idées et contribuent à l'éclat de celle-ci.

N'était-ce pas la Région qui était à l'initiative des réunions de « concertation » permettant de regrouper des autorités coutumières quand elle en avait besoin (charte du parc amazonien, réflexion sur l'APA (l'accès et le partage des avantages), journées autochtones....)

Il est bien de montrer un esprit de concertation et faire croire qu'on reconnaît tel ou tel chef mais encore faut-il réellement prendre en considération les vrais questionnements ou propositions des autorités coutumières qui pour le moment n'ont aucun pouvoir au sein des collectivités sauf celui du nombre à l'approche de chaque élection.

Pour ceux qui l'ignorent ou ceux qui se refusent à l'admettre, nous rappelons que les questions en relation avec les autorités coutumières impliquent différents peuples, des fonctionnements différents qui ont leur place dans la société pas que guyanaise mais aussi française. En prévision de contraintes à venir il est jugé bon d'écarter dès aujourd'hui les peuples autochtones qui ont des droits internationaux et pour lesquels certaines questions ne peuvent être réglées localement. Ils se retrouvent écartés dans un faux débat concernant l'indemnisation des chefs or qu'il s'agit directement de l'implication et la participation des peuples autochtones dans la politique Guyanaise. A l'heure de l'évolution sur la question autochtone dans les états qui sont en plein développement (avec l'aide de la banque mondiale) nous régressons avec le refus de cette opportunité non étudiée et cette méconnaissance de la classe politique. Tout ceci démontre encore une fois la violence faite à notre identité.

Malheureusement seuls quelques élus de terrain ont compris cela. Cette commission aurait permis de les associer dans une véritable réflexion.

Cette question d'indemnisation n'est-elle que subsidiaire? Autorités coutumières de Guyane allez-vous encore attendre sagement qu'on décide pour vous sans vous faire entendre ?

A Kourou, le 21 Juin 2013

**Eric LOUIS**

*Secrétaire Générale de l'ONAG*

*Organisation des Nations Autochtones de Guyane*

*ericlouis973@gmail.com*